La République du Centre, 19 octobre 2019

ORLÉANS ■ La ministre s'est rendue, hier, dans un CFA d'horticulture

Muriel Pénicaud, les mains dans le terreau

Une fois n'est pas coutume, la visite ministérielle de la semaine (elles s'enchaînent, en ce moment), a permis de toucher du doigt concrètement certaines mesures gouvernementales.

9 heures tapantes, hier, le cortège ministériel pénètre dans le Centre de formation des apprentis (CFA) de La Mouillère, à Orléans. Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des handicapés, sont venues voir comment fonctionnent certaines mesures qu'elles ont initiées (*lire notre interview de Muriel Pénicaud, parue hier*), à destination des jeunes handicapés. Après une visite d'une heure pour discuter avec les apprentis – « Pourquoi tu as choisi cette voie ? Combien de temps as-tu mis pour trouver un employeur ? » – et un passage auprès des élèves en prépa apprentissage, les deux membres du gouvernement ont participé à une table ronde. L'objectif, que ces jeunes trouvent une qualification et *in fine*, un travail. Pour cela, les outils déjà en place à La Mouillère, comme l'obligation d'avoir un référent handicap au sein du CFA, faisant le lien avec le jeune, l'entreprise, la famille et l'école, ou la « prépa apprentissage », qui permet à 250 élèves de connaître les codes de l'entreprise avant d'intégrer une formation, doivent ainsi essaimer. Les jeunes handicapés ne représentant que 1,2 % des apprentis (4.000) dans le pays. L'État veut doubler ce chiffre d'ici deux ans.

MINISTRE(S). Muriel Pénicaud (*au centre*) et Sophie Cluzel ont rencontré des apprentis, entourées des parlementaires. É. MALOT

Erasmus, aussi

Un formateur de La Mouillère a également pu alerter la ministre du Travail sur les problèmes de financement de l'apprentissage dans les collectivités locales. « Avec la réforme, le coût est plus important pour les maires. Qui du coup ne prennent plus d'apprentis, détaille Clément Vrain. Or, plus de la moitié de nos apprentis sont dans les mairies… » La ministre lui a indiqué que le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) paiera la moitié du coût, à partir du premier janvier 2020.

La Secrétaire d'État a indiqué, elle, entre deux mains serrées, que le programme Erasmus, qui permet d'étudier à l'étranger, sera bientôt mieux adapté aux jeunes handicapés.■

Florent Buisson

Phoca PDF